Nations Unies S/2016/433



Distr. générale 11 mai 2016 Français Original : anglais

Lettre datée du 6 mai 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 6 mai 2016 adressée par le Représentant spécial de la Coalition nationale syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies, Najib Ghadbian (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent (Signé) Abdallah Y. Al-Mouallimi





Annexe à la lettre datée du 6 mai 2016 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom du Haut Comité des négociations de la Coalition nationale syrienne et comme l'a demandé le Coordonnateur général du Comité, Riad Hijab, j'ai l'honneur de vous transmettre une lettre de M. Hijab datée du 6 mai 2016 (voir pièce jointe).

Le Représentant spécial de la Coalition nationale syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Najib **Ghadbian**

2/6 16-07715

Pièce jointe

[Original: arabe]

Comme suite aux lettres que j'ai déjà adressées au sujet des massacres de civils sans défense perpétrés par le régime syrien, je vous informe avec une immense tristesse, mêlée d'une douleur et d'une indignation extrêmes, que le régime d'Assad et les forces aériennes russes ont commis, le jeudi 5 mai 2016, deux nouveaux massacres dans le village d'Oum Karamil (province d'Alep) et dans le camp de déplacés de Kamunah (province d'Edleb).

L'attaque du camp de Kamunah par des avions russes a fait plus de 30 morts et 125 blessées. Dans le village d'Oum Karamil, 12 personnes ont été tuées et 20 autres blessées lorsque des hélicoptères du régime d'Assad ont largué sept barils d'explosifs sur les maisons de civils sans défense.

Le régime d'Assad, de concert avec la Russie, l'Iran et des milices mercenaires alliées, n'a cessé de violer l'accord de cessation des hostilités, et ce, dès l'entrée en vigueur de cet instrument. Aujourd'hui, alors que celui-ci a été reconduit, ces forces continuent de commettre de graves violations, ce qui ne fait que confirmer notre opinion, à savoir que, pour que l'accord ait une quelconque utilité, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de suivi et de responsabilisation permettant d'en garantir la mise en œuvre.

Les événements récents suscitent la consternation et doivent être condamnés. Le nombre, le caractère insensé et la sauvagerie des meurtres et destructions qui continuent d'être perpétrés, conjugués au silence assourdissant de l'Organisation des Nations Unies, soulèvent de nombreuses interrogations.

Les événements dont il est fait mention plus haut ne sont que la partie émergée de l'iceberg, le régime syrien et ses alliés commettant des crimes tous les jours. Les forces du régime ont encerclé la prison centrale de Hama après avoir suspendu l'approvisionnement en eau, en électricité et en vivres, et mobilise actuellement de gros engins mécaniques en vue d'y pénétrer et d'en tuer tous les occupants. Les détenus de cette prison sont tous des prisonniers d'opinion qui ont été arrêtés et emprisonnés de force après le début des manifestations pacifiques en Syrie en 2011.

Nous tenons le régime et ses alliés responsables de chaque goutte de sang qui a été ou sera versée et des conséquences de cette spirale échappant à tout contrôle qui aura des incidences extrêmement dangereuses à l'échelle régionale et internationale si le Conseil de sécurité et la communauté internationale s'obstinent à se murer dans le silence.

Nous demandons une nouvelle fois au Conseil de sécurité de prendre sur-lechamp des mesures propres à assurer la sécurité des détenus de la prison centrale de Hama et à mettre un terme aux meurtres que les forces d'Assad et leurs alliés commettent quotidiennement. Le Conseil de sécurité devrait faire appliquer ses résolutions sur la transition politique en Syrie, conformément à sa résolution 2254 (2015) et aux autres résolutions pertinentes, et contraindre le régime d'Assad à respecter l'accord de cessation des hostilités, à mettre fin à ses bombardements aveugles contre les civils, à autoriser la fourniture de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin, à lever le blocus des régions et des villes assiégées, à libérer les détenus et à faire connaître le sort qui a été réservé aux disparus. Ces mesures

16-07715

ouvriraient la voie à la reprise des négociations de façon à parvenir à la transition politique souhaitée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, les assurances de ma très haute et respectueuse considération.

Le Coordonnateur général du Haut Comité des négociations (Signé) Riad **Hijab**

4/6 16-07715

Appendice I

Massacre du camp de Kamunah

Des avions de guerre du régime syrien ont lancé plusieurs attaques contre le camp de déplacés de Kamunah, à proximité de la ville de Sarmada (province d'Edleb), massacrant les civils qui y avaient trouvé refuge, dont la plupart étaient issus de la ville d'Anadan (province d'Edleb).

D'après les premières estimations, ces attaques auraient fait plus de 30 morts et de nombreux blessés. Ces chiffres seront probablement revus à la hausse étant donné que le feu s'est propagé dans les tentes des réfugiés et que les équipes de secours n'ont pas encore pu accéder aux victimes.

Nombre de morts : 30 civils Nombre de blessés : 125 civils

Noms des victimes : civils non identifiés

16-07715 5/6

Appendice II

Massacre d'Oum Karamil (Alep)

Dans la soirée du 5 mai 2016, les forces aériennes du régime syrien ont perpétré un nouveau massacre.

Des hélicoptères du régime ont largué plus de six barils d'explosifs sur le village d'Oum Karamil (sud de la province d'Alep), provoquant un terrible bain de sang dans lequel plus de 12 civils ont été tués et une vingtaine d'autres ont été blessés. Ces chiffres seront probablement revus à la hausse étant donné que des personnes sont toujours coincées sous les décombres et que certains blessés se trouvent dans un état critique.

Nombre de morts : 12 civils Nombre de blessés : 20 civils

Noms des victimes:

- 1. Muhammad Abdulhilal al-Muhaymid (civil)
- 2. Walid al-Tu'mah (civil)
- 3. Adnan Abdulhilal (civil)
- 4. Ahmad al-Husayn (civil âgé de 60 ans)
- 5. Husayn al-Khalaf (civil âgé de 24 ans)
- 6. Adan Muhammad Hilal (civil)

7 à 12 : civils non identifiés

Liens vidéo: https://www.youtube.com/watch?v=Zc1msumXDfw

6/6 16-07715